

Matière première pour les médias

Task Force Forêt + Bois + Energie

Quel est le but de la Task Force?

La Task Force Forêt + Bois + Energie (TF FBE) s'engage en faveur d'un meilleur approvisionnement indigène en matière première bois, en particulier en résineux. Par conséquent, elle a l'intention d'utiliser les moyens de communication à disposition pour

- améliorer la mobilisation de la matière première et renforcer la fonction d'exploitation de la forêt;
- influencer les conditions cadre qui vont à l'encontre d'une exploitation durable de la forêt suisse.

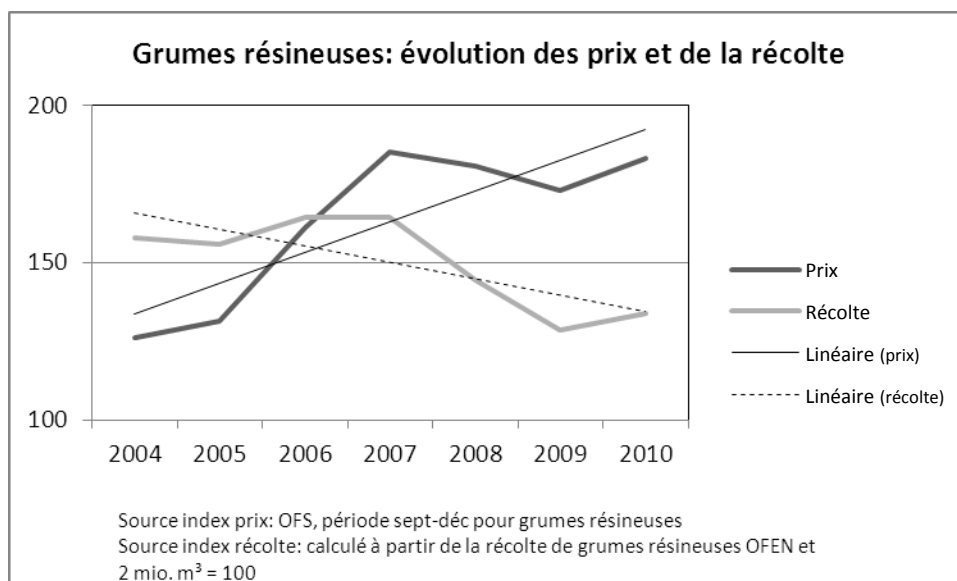
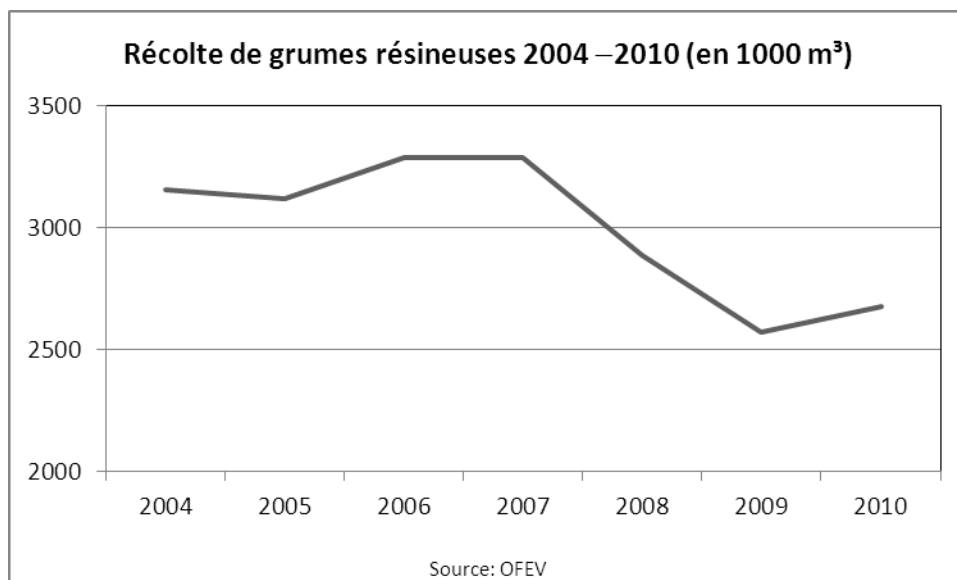
La TF FBE se prononce à cette occasion en faveur d'une utilisation en cascade du bois. Selon ce principe, la matière première doit tout d'abord être utilisée en tant que produit et matériau de construction en créant un maximum de valeur ajoutée, avant d'être finalement valorisée en tant que support énergétique à la fin de son cycle de vie.

Aujourd'hui, l'offre de grumes en Suisse est tombée à un bas niveau, surtout pour l'épicéa. Tant le niveau de récolte que la diminution des surfaces forestières exploitées sont les principaux responsables de cet état de fait: aucun autre pays n'encourage les réserves, les réserves forestières particulières et les feuillus au point de défavoriser les résineux qui sont recherchés.

La forêt produit davantage que du simple bois. Elle apporte d'autres prestations importantes pour l'ensemble de la population, telles que la protection, la protection de la nature et la détente. Toutefois, le poids exagéré qui est actuellement accordé à la fonction de protection de la nature en forêt se fait aux dépens de la fonction d'exploitation du bois et est en contradiction avec les besoins des consommateurs de bois brut et les exigences écologiques.

Constatation 1: diminution de l'exploitation

On abat moins de bois dans la forêt suisse. Par comparaison avec 2007, la récolte de bois 2010 pour les grumes résineuses atteignait par exemple seulement 50% dans le canton de Thurgovie, 61% à Zürich, 64% à Lucerne et 80% dans les cantons de Berne, Neuchâtel et Fribourg. Au cours de l'année passée, les volumes récoltés ont diminué sur l'ensemble de la Suisse malgré une hausse des prix.

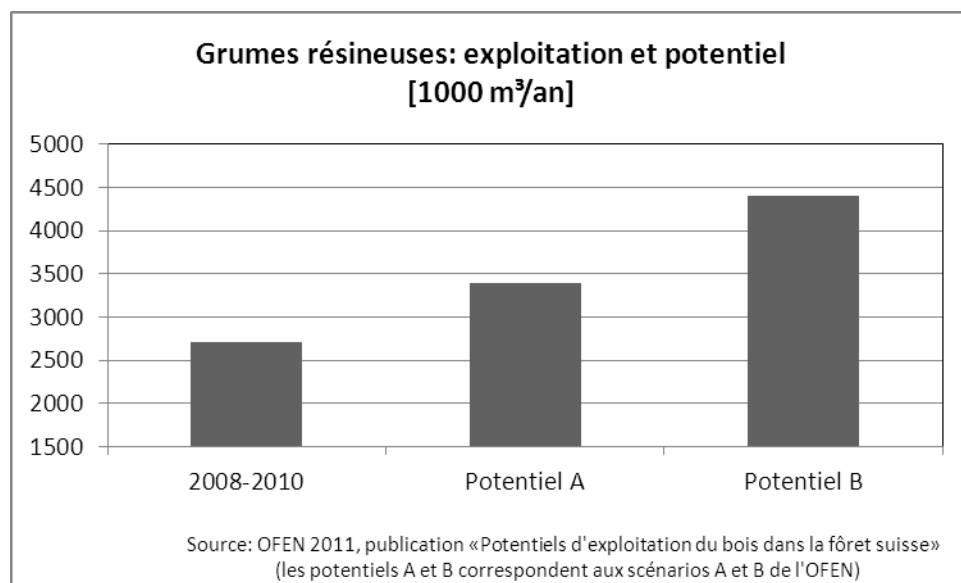


Constatation 2: réserves de bois élevées

Le potentiel d'exploitation du bois de la forêt suisse n'est pas utilisé exhaustivement. Au vu des grandes réserves de bois, on peut même exploiter pendant des années plus de bois qu'il n'en croît.

- Même sans réduction notable des réserves, on peut exploiter 3,4 mio m³ de grumes résineuses par année au cours des 20 prochaines années (voir potentiel A).
- Pour obtenir une forte croissance à long terme, il est tout d'abord nécessaire de diminuer les réserves; il y aurait alors un potentiel de 4,4 mio m³ de grumes résineuses par année au cours des 20 prochaines années (voir potentiel B).

En comparaison avec l'exploitation effective, des augmentations de 25 à 60 pourcents sont possibles et raisonnables.



Constatation 3: l'exploitation est la meilleure des protections

Sans motivation économique, il n'y a pas d'exploitation écologique de la matière première bois. Une exploitation raisonnable n'est pas en contradiction avec les autres fonctions de la forêt, telles que la protection de la nature, la protection et la détente.

Le bilan des produits du bois en CO₂ est excellent, parce que

- lors de l'accroissement de la masse de bois, la forêt soustrait du CO₂ de l'atmosphère et stocke du carbone;
- la fixation du carbone dans les produits en bois dure des années, voire des dizaines d'années;
- les produits en bois sont mis en œuvre à la place de matériaux moins écologiques;
- à la fin de l'utilisation matérielle, les produits en bois neutres en CO₂ peuvent encore être valorisés énergétiquement.

Si on met en œuvre du bois en tant que matériau de construction et qu'on le valorise ensuite énergétiquement, on économise 1'300 kilos d'émissions de CO₂ par mètre cube. Si on laisse le bois en forêt, cet effet est perdu.

Effet de substitution du bois

Utilisation du bois	Economie d'émissions de CO ₂ en t par m ³ de bois
Substitution de <u>matériaux de construction</u> (béton, tuiles, acier)	0.7
Substitution <u>d'énergies fossiles</u> (mazout, gaz, charbon)	0.6
Bois laissé en forêt	0

Source: OFEV 2007, Publication «Effets CO₂ dans l'économie forestière et l'industrie du bois suisses»

Que fait la Task Force?

Se basant sur des réflexions fondamentales et conceptuelles, les mesures de communication de la TF FBE visent avant tout

- une meilleure mobilisation de la matière première et
- une prise d'influence sur les conditions cadre qui vont à l'encontre d'une exploitation durable de la forêt suisse.

Pour atteindre cet objectif, la TF FBE utilise toute la gamme des mesures de communication concernant les groupes cibles, en mettant l'accent sur:

- les plates-formes qui favorisent le dialogue, telles que conférences et congrès;
- le travail des médias;
- le propre site Web de la TF FBE.

Qui fait partie de la Task Force?

La Task Force Forêt + Bois + Energie, sous la Présidence du Conseiller national Jean-François Rime, Président Industrie du bois Suisse, regroupe tant des associations (Industrie du bois Suisse et Energie Bois Suisse) que des entreprises du secteur du bois et de l'énergie (Pavatex SA, Kronospan Suisse SA, Perlen Papier AG, Utzenstorf Papier, Holliger Paletten Logistik SA, Axpo Holz + Energie AG, AEK Energie AG).

Les consommateurs de bois brut suisses achètent et transforment 90 pourcents du bois provenant de la forêt suisse. Cela représente 4,4 mio m³ de volume compact de bois par année. Ils sont donc le véritable moteur de l'exploitation forestière. En outre, ils transforment plus de 300'000 m³ de bois provenant de l'entretien de talus et berges. Outre le bois frais, les consommateurs de bois brut transforment aussi 700'000 m³ de vieux bois et 1,5 mio m³ de vieux papier (env. 1,5 mio t). Les consommateurs de bois brut assurent les places de travail d'environ 7'000 employés.

Les consommateurs de bois brut sont la plaque tournante de l'économie couplée «forêt et bois», et les produits principaux et connexes qui sont produits à chaque étape représentent les produits de base pour le degré suivant de transformation. Ainsi, lors de la première et deuxième transformation des grumes coniques en sciages parallèles, les scieries produisent aussi de précieuses matières premières connexes telles que l'écorce (env. 400'000 m³ par an) et les sous-produits (env. 1 mio m³ par an; plaquettes, couenneaux/délinures, sciure et copeaux).

Berne, le 24 novembre 2011